

# L'innovation de Fibroline trouve sa première application

**Développement.** Située à Écully, Fibroline commercialise une technologie d'imprégnation à sec de textiles, de papiers ou de fibres. L'entreprise belge Beaulieu lui fait confiance

Une nouvelle étape commence pour Fibroline, qui commercialise, depuis quelques mois maintenant, sa technologie d'imprégnation, à sec, par courant électrique alternatif, de textiles, de papiers ou de fibres. Cette technologie trouve ses premières applications dans les tapis d'exposition avec la société Beaulieu. Fabricant de tapis d'exposition, installé en Belgique, il a été le premier à franchir le pas et à investir dans l'innovation (une ligne de production de 20 mètres de long), convaincu par ses gains en termes énergétiques, de moindres rejets (pas de bains de trempage) ainsi que ses facultés de recyclage. Créée en 2003, Fibroline espère ainsi voir passer son chiffre d'affaires de 300 000 euros en 2009 à un million en 2010.

Installée dans les locaux de l'institut français du textile et de l'habillement (IFTH) à Écully, Fibroline est née de l'idée de Michel Lorthoir, ingénieur de formation, son gérant. Après plusieurs essais menés dans les laboratoires de l'IFTH, les potentiels de la technologie d'imprégnation de supports de tous types (textile, fibres thermoplastiques, papier, mousse...) par des poudres ont été validés.

Fibroline emploie aujourd'hui 8 salariés. Elle a aussi noué un partenariat avec un constructeur de machines (Strahm en Suisse). Son business modèle repose sur le développement et la commercialisation de licences d'exploitation (une dizaine de brevets déposés à ce jour), associées à une machine industrielle sur mesure. Beaulieu rétrocède ainsi à Fibroline et



En plus des essais qu'elle réalise dans son atelier à Écully, Fibroline propose également de la production à façon

## La carte D'IDENTITE

>> **Siège social :** Écully  
 >> **Date de création :** 2003  
 >> **Activité :** développement et exploitation d'applications autour d'une technologie d'imprégnation sèche de poudres sur supports  
 >> **Gérant :** Michel Lorthoir  
 >> **Effectif :** 8 salariés  
 >> **CA 2009 :** 300 000 euros  
 >> **Prévision 2010 :** 1 million d'euros

>> **Profil clients :** premier client « décroché » dans le secteur des tapis de sol pour événementiels  
 >> **Projets :** de nombreux développements possibles dans le médical, la

cosmétique, les composites, le bâtiment... C'est dans l'automobile que devraient se concrétiser les prochains contrats de l'entreprise  
 >> **Site internet :** www.fibroline.com

## Estimation des ventes des tapis d'exposition (en millions de mètres carrés)



Source : Fibroline

Strahm un pourcentage sur ses volumes de tapis de sol produits. « Nous imaginions au départ que nos débouchés interviendraient dans

le secteur des composites », raconte Jérôme Ville, responsable marketing de l'entreprise. « C'est finalement dans le secteur du revêtement de sol que

nous avons trouvé nos premières applications. » Sept ans auront donc été nécessaires pour que cette technologie de rupture trouve ses premiers ancrages et ses premières rétributions significatives. Jusqu'alors, le financement des essais, du développement et du marketing (autour des 5 millions d'euros depuis 2003) a été assuré par des aides de l'Anvar, des augmentations de capital successives (business angels européens), ainsi que des prestations d'études réalisées pour des entreprises industrielles. « Nous avons des contacts bien engagés avec des équipementiers automobiles de premier et deuxième rangs ainsi que dans le secteur de la décoration intérieure », poursuit Jérôme Ville. A terme, l'entreprise estime que sa technologie d'imprégnation pourra aussi trouver des débouchés dans le médical, la cosmétique, l'aéronautique, le bâtiment.

Nathalie Brichler